

## REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 3 AVRIL 2017

**PRESENTS** : Tous les conseillers sauf :

Célia MIOCHE qui donne procuration à Pierre PROST, Bénédicte CAPRANI et Stéphane URBAIN, excusés.

**SECRETAIRE DE SEANCE** : Gérard MOUGIN.

### **DELIBERATIONS** :

Toutes les délibérations suivantes sont votées à l'unanimité.

#### **Finances : Budget général M14, Assainissement, Bois** :

- Augmentation de 1 % des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2017 (soit une recette attendue pour l'ensemble de la commune de 874 € supplémentaires par rapport à 2016).

- Subventions diverses 2017 inchangées par rapport à 2016. Le versement annuel à Education 2000 sera de 122 053.48 € ; et pour le SIVOM du plateau de Tarcenay, ce sera de 24 370.00 € jusqu'au 30 juin 2017.

- Le 2<sup>ème</sup> adjoint présente les trois comptes administratifs : Assainissement Bois et budget général 2016, les soumet au vote du conseil (voir chiffres sur dernier compte rendu du conseil). Le Maire est sorti de la pièce pour le vote.

- Les trois comptes de gestion 2016 transmis par la Trésorerie sont conformes aux trois comptes administratifs 2016.

- L'affectation des résultats des trois budgets 2016 à reporter sur budgets 2017, approuvés.

- Une délibération est prise pour affectation du budget fêtes et cérémonies au compte 6232 et conformément à la loi depuis cette année. Budget qui regroupe les illuminations de Noël, la Fête des Mères, les Vœux du Maire, la Fête de Noël pour les enfants, le Repas des Anciens, la Cérémonie de 8 Mai et du 11 Novembre...

#### **Vote des budgets 2017** :

##### **Budget Assainissement 2016** :

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	29 611.98 €	58 092.46 €
Investissement	16 467.26 €	51 908.92 €

##### **Budget Bois 2016** :

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	59 241.78 €	69 376.29 €
Investissement	18 839.78 €	18 839.78 €

##### **Budget Général M14 2016** :

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	397 798.98 €	478 966.56 €
Investissement	644 086.63 €	644 086.63 €

#### **Classement domaine public des parcelles AB 429 et AB 251** : (en face du Restaurant)

Le Conseil délibère à l'unanimité et approuve le classement de ces deux parcelles dans le domaine public départemental.

Parcelles de quelques mètres carrés qui font suite à des échanges datant de 1985 entre la commune et Messieurs FOLTETE Dominique et Jean-Luc, devenues propriété de la commune mais situées dans l'emprise routière donc relevant du domaine public et non communal.

Le Maire est autorisé à faire les démarches auprès des services du cadastre.

#### **Recrutement d'un agent d'entretien** :

Pour faire face à la dissolution du SIVOM fin juin 2017, le Conseil décide d'embaucher un agent technique en la personne de Madame Christine CLERGEOT à compter du 15 avril 2017 et pour une durée hebdomadaire de 15 heures pour l'instant.

Le Conseil devra réfléchir également à l'achat de différents matériels nécessaires à toutes les tâches à effectuer (entretien station, tonte, débroussaillage, etc...).

### **AFFAIRES DIVERSES :**

#### **Distributeur de pains :**

Le Conseil municipal accepte l'installation d'un distributeur automatique de pains par le boulanger de Montfaucon. Ce distributeur sera mis vers la cabine téléphonique.

#### **Ecole privée Sainte Marie, Saint Michel :**

En début d'année, la ville d'Ornans nous a informés qu'elle n'assurera plus les frais des enfants extérieurs à Ornans inscrits à l'Ecole Privée Sainte Marie Saint Michel. Cette dernière réclame donc à notre commune 1 720 € pour quatre enfants de TREPOT scolarisés dans son établissement. Le Maire rappelle que la Commune peut comprendre le choix de certains parents d'inscrire leurs enfants dans d'autres établissements scolaires mais qu'ils devront assumer financièrement leur choix, vu le coût déjà très élevé de notre participation à Education 2000. Le Conseil à l'unanimité rejette cette demande.

#### **CUMA du Pays de Courbet :**

Suite à certaines complications administratives et après discussions avec la DDT et l'ONF, la CUMA n'achètera que 48 ares à la Commune pour l'instant (superficie défrichée et terrassée actuellement).

Un modèle de convention est à l'étude avec la commune pour les 52 ares restants si la CUMA en a l'utilité dans les années à venir.

#### **Journée de l'environnement :**

Prévue le **Samedi 15 avril** pour faire le tour du territoire et ramasser les déchets. Appel est lancé aux bonnes volontés pour y participer. Rendez-vous **8 h 30 place de la Mairie**.

#### **Election présidentielle :**

Rappel : **Dimanche 23 avril** et **dimanche 7 mai**, ouverture du bureau de vote de **8 h à 19 h** (et non 18 h).

  
Le secrétaire  
**Gérard MOUGIN**

#### **Info :**

L'appartement situé 10 rue de l'école, au dessus des salles de classe va être disponible à la location au 1<sup>er</sup> juin 2017. Pour des informations s'adresser au secrétariat de Mairie.

#### **Fête des Mères :**

Les enfants (de 3 à 12 ans) qui souhaitent participer au spectacle, ont rendez vous à la salle de Mairie le **mardi 18 avril à 10 h**. Des répétitions sont prévues les samedis, 6, 13 et 20 mai de 10 h à 12 h.